



## École intégrée Chanoine-Ferland / Saint-Just

3<sup>e</sup> réunion régulière du Conseil d'Établissement  
le lundi, 27 janvier 2025, à 18 h 30,  
visioconférence ou présentiel à Chanoine-Ferland

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2024 tenue à l'école Saint-Just.
4. Suivi au procès-verbal
5. Correspondance :
6. Période de questions réservée au public
7. Direction générale

8. Service de l'enseignement

8.1. Organisation scolaire 2025-2026

8.1.1. Prévision de la clientèle

8.1.2. Grille-matières 162-163

8.1.2.1. Grille-horaire école

8.1.2.2. Grille des spécialités 162-163

9. Activités sportives, culturelles et éducatives :

9.1. Informations complémentaires en lien avec les sorties prévues.

9.1.1. – 6 février ski-glissade

9.1.2. – 7 février sommet sportif handball

9.1.3. – 28 février festival des Joues Rouges

9.1.4. – Festival du livre Scholastic (Sarah Fortier)

10. Ressources financières : Budget

10.1. Suivi des mesures

11. Services complémentaires :

11.1. Prévision des services pour 2025

12. Varia :

12.1. Photos

13. Prochaine rencontre : lundi 14 avril 2025, à 18h30, visioconférence et en présence à Saint-Just.

14. Levée de l'assemblée

---

Marilyn Bolduc, présidente

*Article 64 : toute décision du conseil d'établissement  
doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*